

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Tuyau d'évacuation de la tourbière brisé : des travaux en perspective



Le maire, Gilles Dubois, vient de prendre un arrêté afin d'interdire la circulation sur le chemin devant le moine de la tourbière de la Comtesse.

Le chemin de la tourbière de la Comtesse est fermé depuis le 6 octobre en raison d'un affaissement de terrain et de la rupture d'un tuyau d'évacuation. Les réparations, estimées à 3 000 €, seront prises en charge par la commune de Sanchey, propriétaire du site.

Depuis ce lundi 6 octobre, le passage sur le chemin de la tourbière de la Comtesse est fermé, avec des barrières Vauban sur lesquelles un arrêté municipal pris par la maire a été accroché. « Cela est dû à un affaissement du terrain à hauteur du moine, mais aussi et surtout en raison d'une cassure d'un tuyau sur ledit chemin », précise Gilles Dubois, premier magistrat de la cité sanchéenne. Ce tuyau, d'un diamètre de 400 mm, servant à l'évacuation de l'eau dans la rigole de l'autre côté du chemin, est en ciment et se trouve à une profondeur d'environ trois mètres. Pour l'édile, « les fortes pluies de ces derniers mois sont certainement à l'origine de ces dégâts ».

- **Une fouille sur plusieurs mètres**

Le Conservatoire des Sites Lorrains, qui gère cette tourbière, s'est rendu sur place dernièrement pour constater les méfaits et estimer les travaux à effectuer, se rapprochant par là même d'une entreprise. Précisons que la fouille pour réparer ce tuyau devrait s'étaler sur une longueur estimée entre trois et quatre mètres.

Cependant, ce secteur de la Comtesse est assez particulier, car il est la propriété de la commune de Sanchev, sur une parcelle appartenant à la cité de Les Forges et est bordé par des forêts dont les propriétaires sont les communes de Jeuxey et de Darnieulles. Et pour être complet, la tourbière est gérée par le Conservatoire des Sites Lorrains.

• Demande de subvention

Quant aux travaux, ils seront à la charge du propriétaire, Sanchev en l'occurrence, qui, par la voix de son maire, fataliste, insiste sur le fait « qu'étant propriétaire, ce chantier sera à notre charge. Mais classé site remarquable, nous allons effectuer une demande de subvention auprès du Conseil départemental des Vosges ».

• Une vidange prévue la semaine prochaine

Quant au Conservatoire des Sites Lorrains, il avait prévu depuis quelques mois d'effectuer une vidange totale du plan d'eau, en collaboration avec l'AAPPMA, laquelle devrait avoir lieu du 14 au 19 octobre prochain.

Pour être complet, l'estimation des travaux se monte aux alentours de 3 000 €.